



qu'il n'en avait acquis à l'entrée d'aucune autre province. Les arrangements conclus en 1947 par les délégations de Terre-Neuve et du Canada, et qui furent incorporés dans les conditions finales, prévoient que le Canada assumera la dette nette en sterling (c'est-à-dire la partie de la dette actuelle payable en sterling et garantie par le Royaume-Uni), qui s'élève à 63 millions de dollars environ. Les autorités canadiennes étaient d'avis que ce montant représentait une estimation équitable de la dette contractée pour des fins qui auraient ressorti au pouvoir fédéral si Terre-Neuve avait été province à l'époque.

Depuis 1941, les revenus de Terre-Neuve se sont accrus, et ce, pour une grande part, en raison des dépenses de guerre engagées dans l'Île par le Canada et les États-Unis; Terre-Neuve a pu de la sorte accumuler un excédent qui s'élève actuellement à 24 millions de dollars environ. Cet excédent sera encore plus considérable au moment de l'union, car il reste à percevoir l'impôt sur le revenu des personnes et des sociétés pour l'année 1947. Il a tout de même paru indispensable que Terre-Neuve conserve son excédent afin de rester solvable durant les premières années du régime d'union et de pouvoir entreprendre un programme de développement qui l'élèvera à un niveau comparable à celui des autres provinces.

Reve

En
nemer
les dr
avec l
sur le
85 à 9
ordina
moitié
revenu
d'amé
provin
transit
fois de

L
d'impo
remède

Admin

L
du No
ciation
pêcher
de Ter
considé
mais il
agricole
neuvier
conséq
grande
que la
commis
neur en
aux res

Janvier